

SAINT MARTIN INFOS

#13

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet - Août 2022



CULTURE : UN SUCCÈS POUR LE PREMIER FESTIVAL HORS LES MURS DU CENTRE BRASSENS



MANIFESTATIONS

LA PREMIÈRE MISS
SAINT-MARTIN-BOULOGNE !



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LA PAROLE AUX JEUNES POUR
LEURS PREMIERS MOIS DE MANDAT



AGENDA

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS
RATER JUSQU'À DÉCEMBRE



SAINT-MARTIN
Boulogne
AU COEUR DE LA VIE

SOMMAIRE

SOLIDARITÉ	4-5
MANIFESTATIONS	6-7
CULTURE	8-9
ENVIRONNEMENT	10
TRAVAUX & SÉCURITÉ	11
AGENDA	12-13
VIE ÉCONOMIQUE	14
AFFAIRES SCOLAIRES	15
NOS MAISONS DE QUARTIER	16-17
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	18-19
PATRIMOINE	20-21
JEUNESSE ET SPORT	22
TRIBUNES	23

MAGAZINE RÉALISÉ PAR LA Mairie
DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE,
313 ROUTE DE SAINT-OMER
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE - TÉL. : 03 21 32 84 84

Directeur de la publication : Raphaël JULES, Maire
Réalisation : Service Communication
Photos : Alexandre TRISTRAM, Joëlle WARNAULT
Impression : Agence Birdie, Z.I. de la Liane
62205 BP 343, Boulogne-sur-Mer

Tirage : 6000 exemplaires / Publication Semestrielle



MICHAL - MYRIAM ABEL - YOANN FREEJAY



Publiez vos photos sur instagram avec le hashtag **#SaintMartinBoulogne**, les meilleures apparaîtront dans les prochains magazines.



@saintmartinboulogne

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,

La dernière ligne droite avant cet été aura été riche en manifestations. Et vous avez été nombreux à répondre présent aux divers rendez-vous ! Notamment pour les belles nouveautés qu'ont été le **festival hors les murs du Centre Culturel Georges Brassens** ou encore le **tout premier sacre de Miss Saint-Martin-Boulogne**.

C'est une convivialité que nous avons tous pu partager à nouveau ces derniers mois. Nos aînés de l'Office du 3^e Âge ont pu renouer avec leurs après-midi autour de jeux de société. Les jeunes et les familles ont profité du retour d'animations dans les quartiers. Sans compter sur le concert gratuit du 13 juillet qui a battu son plein et qui sera bientôt suivi de celui du 14 août.

L'équipe municipale et moi-même poursuivons le travail. **Des projets prennent forme**, comme la forêt Miyawaki, dans le quartier Marlborough, qui a bien grandi depuis sa plantation il y a maintenant un peu plus d'un an.

Nos jeunes élus, aussi, sont à l'œuvre.

Pour chacune de leurs commissions, de beaux projets sont à venir pour la commune et ses habitants.

**Je vous souhaite de bonnes vacances
et vous donner rendez-vous en septembre.**

Votre Maire,
Raphaël JULES



NUMÉROS UTILES

Mairie	
Mairie	03 21 32 84 84
Service État-Civil	03 21 32 84 71
Service Logement	03 21 32 84 86
Services Techniques	03 21 32 84 78
Service Urbanisme	03 21 32 84 87
Service Affaires Scolaires	03 21 32 84 80
Service des Sports	06 74 94 84 84
Service Communication	03 21 32 84 82
Service Fêtes et Cérémonies	03 21 32 84 77
C.C.A.S.	03 21 80 35 19
Archives Municipales	03 21 80 54 99
Centre Culturel G. Brassens	03 21 10 04 90
Foyer Germaine Dumortier	03 21 31 80 55
Bureau Périscolaire	07 86 20 95 29

SECOURS

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Police Nationale	03 21 99 48 48
Police Municipale	06 47 25 69 35
Hôpital Duchenne	03 21 99 33 33
C.M.C.O.	03 21 99 11 11

PARTENAIRES

Conseil Départemental	03 21 21 62 62
Conseil Régional	03 74 27 00 00
Communauté d'Agglo. du B.	03 21 10 36 36
Ébouage, bennes et encombrants...	0 800 072 772
A.M.I.E. du Boulonnais	03 21 87 60 72
Conciliateur de justice	sur RDV philippe.deblanc @conciliateurdejustice.fr

CRÈCHES ET ÉCOLES

Crèche Les 3 petits pas	09 80 66 04 55
Maison de la Petite Enfance	03 21 31 11 13
École Jacques Prévert	03 21 31 98 04
École Anne Frank	03 21 91 46 21
École Jacques Brel	03 21 91 13 08
École Saint-Charles	03 21 31 65 67
École Ferry/Nacry	03 21 92 11 42
École Jean Rostand	09 71 25 18 62
Collège Roger Salengro	03 21 31 72 64
Collège Nazareth	03 21 91 10 21
Lycée Giraud Sannier	03 21 30 85 85
Lycée Saint-Joseph	03 21 99 06 99

C.S.E.

Maison de Quartier Centre	03 91 90 09 10
Maison de Quartier Marlborough	03 21 31 11 13
Maison de Quartier Ostrohove	03 21 31 09 04

SOLIDARITÉ



ACCUEIL DE PLUSIEURS FAMILLES UKRAINIENNES

Très vite après que la guerre soit déclenchée, la municipalité s'est organisée pour accueillir les familles ukrainiennes qui fuyaient leur pays. Par une convention avec le Département, la Ville a ainsi **mis à disposition deux logements vacants au sein du collège Salengro**.

Deux familles ont pu y trouver refuge. À ce jour, il n'en reste qu'une, qui pourra y loger encore tout l'été. **La Ville l'accompagne dans ses démarches et lui offre l'aide alimentaire.**

Il en est de même pour une autre famille, accueillie quant à elle à l'Arche des 3 Fontaines.

DU YOGA EN SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

À l'occasion de la journée internationale du yoga, le 22 juin, l'association SO'Zen Côte d'Opale, en collaboration avec la Ville, a organisé une journée de cours solidaires.



Deux séances ont été dispensées, salle de la Fraternelle : yoga sur chaise et yoga postural au sol. Tous les bénéfices de ces séances (250€) ont été reversés aux hôpitaux d'Ukraine. Une belle initiative.

Sylvie BERNARDINI

Adjointe chargée de la solidarité, de l'action sociale, des personnes âgées et des cérémonies



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'O.F.3.

L'Office du 3^e Âge (O.F.3.) a tenu le 2 mai son assemblée générale au Centre Culturel Georges Brassens en présence du Maire, des élus de la commune et des membres bénévoles de l'association.

L'occasion de **présenter le bilan financier de l'année écoulée** et de relater les différentes animations proposées depuis le 19 juin dernier.

À la fin des votes, les adhérents ont profité d'un **spectacle mêlant musique et danse avec Calypso et le duo Julien et Aurore**.

Un bon moment convivial !

DES MOMENTS DE PARTAGE RETROUVÉS À L'O.F.3.

MARDI GRAS ET PÂQUES

Deux rendez-vous de nouveau à l'agenda de cette première moitié de l'année : Mardi gras et Pâques !

Le 1^{er} mars et le 19 avril, les adhérents de l'Office du 3^e Âge (O.F.3.) étaient attablés au foyer Dumortier au Centre et à la Maison de Quartier d'Ostrohoove pour les traditionnels goûters. L'occasion de revoir les amis et de discuter autour de jeux de société.

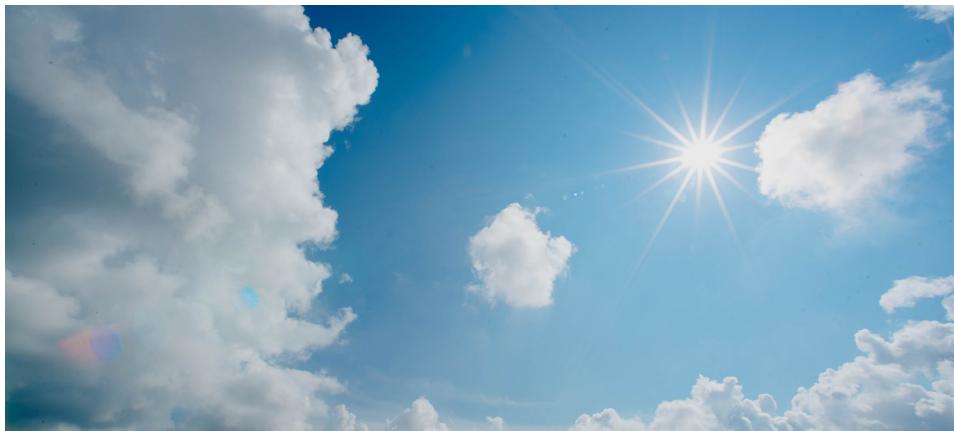
Pour chacune des dates, plusieurs élus sont venus à leur rencontre.



FÊTES DES MÈRES ET DES PÈRES

C'est une tradition depuis plusieurs années : les adhérents profitent d'un spectacle pour célébrer à la fois la fête des mères et des pères.

Plaisir retrouvé le 14 juin. Après un accueil au Centre Culturel Georges Brassens par le Maire Raphaël JULES et le Président de l'O.F.3. Paul ARBLAY, les adhérents ont pu apprécier la pièce « Les Copines » de Pierre CHESNOT jouée par la troupe Chanter Happy.



PRÉVENTION FORTES CHALEURS

Durant la saison estivale, **protégez-vous et protégez vos proches** lors d'épisodes de fortes chaleurs. Par son registre des personnes vulnérables, le C.C.A.S. assure gratuitement un suivi et contacte régulièrement toute personne en ayant fait la demande pour s'assurer de sa bonne santé.

Vous souhaitez vous inscrire ou si vous avez connaissance dans votre entourage ou votre voisinage d'une personne âgée en situation de fragilité ou d'isolement, n'hésitez pas à lui indiquer l'existence de ce registre ou à signaler cette personne au C.C.A.S.

- Par téléphone : 03 21 80 35 19
- Par mail : contact@ccas-62280.fr
- En téléchargeant le formulaire disponible sur le site internet : www.ccassaintmartinboulogne.fr

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CANTINE DES ÉCOLES PRIMAIRES

Les personnes désirant faire une demande de prise en charge des frais de cantine scolaire pour la prochaine rentrée doivent **se présenter au C.C.A.S. avant le 15 août munis des éléments suivants** : le livret de famille, des justificatifs de ressources du foyer de moins de 3 mois, la dernière quittance de loyer, le nom de l'école et la classe de l'enfant, l'adresse mail et le numéro de téléphone.

MANIFESTATIONS

LE PREMIER FESTIVAL FOODTRUCK

La municipalité a organisé son tout premier festival Foodtruck lors du week-end du 20 au 22 mai. Une première dans le Boulonnais !



Ils étaient une dizaine à répondre présent pour cette première !

Sur le week-end du 20 au 22 mai, les foodtrucks ont pris leurs quartiers place Delury au Centre, place rouge à Ostrohove et à la cité Léon Blum pour le quartier Marlborough.

Un beau week-end culinaire sur une idée de Peggy DIVOIRE, conseillère municipale déléguée à l'emploi, aux entreprises et aux commerçants.

Du vendredi soir au dimanche midi, les visiteurs sont venus goûter les spécialités de chacun. Le tout dans une ambiance musicale avec des artistes locaux qui se sont relayés sur les trois scènes ouvertes.



Guillaume PRUVOST
1^{er} Adjoint chargé de la culture, des fêtes et des animations



MISS SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Clara MAFTOUH, la première Miss Saint-Martin-Boulogne !

Samedi 2 juillet, plus de 450 spectateurs ont assisté au sacre de **Clara MAFTOUH, 24 ans, conseillère en image, élue première Miss Saint-Martin-Boulogne !**

Toute la soirée, les 15 candidates ont défilé sur le podium de la salle Giraux Sannier sous l'œil des membres du jury du comité Miss Nord-Pas-de-Calais, de Raphaël JULES, Maire, de Sandra MILLE, Conseillère départementale, de Caroline CARON, Adjointe chargée des finances, et de Céline VALOUR, une commerçante de la commune.

Les candidates se sont présentées chacune à tour de rôle avant les attendus défilés en maillot de bain, robe et robe de soirée.

Les Miss sélectionnées pour l'élection de Miss Nord-Pas-de-Calais ont également réalisé différentes saynètes avant les résultats.

Plusieurs Miss ont assisté au sacre, notamment Donatella MEDEN, Miss Nord-Pas-de-Calais 2021, et Élise DABAS, 2^e dauphine Nord-Pas-de-Calais 2021 et Marraine de la soirée.

4^e DAUPHINE : Malala WATTEZ

3^e DAUPHINE : Charlotte GOMEL

2^e DAUPHINE : Emma WACQUET

1^{re} DAUPHINE : Violette WINDAL

 **Miss
Saint-Martin-Boulogne**



LA FOULE POUR LE CONCERT DU 13 JUILLET

Le 13 juillet, il y a eu comme un air des années 2000 à Giraux Sannier, dans une salle pleine à craquer ! Un peu plus de 1 500 spectateurs sont venus voir Priscilla, Colonel Reyel, Nâdiya et Tragédie chanter leurs plus grands tubes. Un magnifique spectacle pyrotechnique a clôturé cette soirée en beauté.





FESTIV'CITÉS

Pour la toute première fois, le Centre Culturel Georges Brassens a organisé un festival hors les murs.



Du 29 mai au 21 juin, la culture est sortie du Centre Culturel Georges Brassens ! Pendant près d'un mois, ce festival d'un nouveau genre a pris ses quartiers dans toute la commune.

Le premier rendez-vous a donné le ton **dans le quartier Marlborough avec cette parade marionnettique géante** qui a attiré la curiosité de plus d'un millier de personnes avec le Dragon, le Phoenix, l'Oisoh, le Trinocle et les Hybrides.

La culture a aussi été à portée de main et de tous avec la livraison de chansons ! Le 10 juin, **les cinq chanteurs de la compagnie On Off ont sillonné Saint-Martin-Boulogne** pour vous offrir une parenthèse musicale.

Cela a aussi été le cas aux marchés du Centre et d'Ostrohove, la semaine suivante, avec **Scieur Boubouche et la compagnie Macadâne** qui ont tous deux partagé leur original univers.

Enfin, **la Fête de la Musique a battu son plein** devant le parvis du centre culturel, avec pas loin de cinq heures d'animations. Un beau final !



NOUVELLE SAISON

Des artistes talentueux vous attendent pour l'année à venir au Centre Culturel Georges Brassens ! Découvrez en trois points la saison culturelle 2022-2023.

TROIS TÊTES D'AFFICHE

Le 26 novembre, **Hélène SEGARA** interprétera ses plus grands succès à l'occasion de son Karma Tour et dévoilera des titres de son nouvel album.



Le 5 novembre, dans son nouveau one-man-show « Ad Vitam », **Alex VIZOREK** parlera avec humour de... la mort !

Pris de questions existentielles en la voyant se rapprocher, **Les Jumeaux** vous raconteront quant à eux leur double vie le 13 mai. Un duo attachant, taquin, véloce pour un grand moment de rire.

LA PART BELLE À LA MAGIE

Cette nouvelle saison culturelle fait aussi la part belle à la magie. Le 18 novembre, **Viktor VINCENT** repoussera une nouvelle fois les limites de son art dans son nouveau seul en scène « Mental Circus ».



Il sera suivi le 5 mai de **Dani LARY**, magicien de la démesure pendant plus de trente ans qui, avec « Magic Birthday », convie le public à fêter « avec lui » son anniversaire...

LE RETOUR DES FESTIVALS

Le mois de janvier sera comme chaque année sous le signe de la musique avec le festival **Janvier musical**.

De belles découvertes sont au programme avec **Ballet Bar** et son répertoire en tous genres, **La Promesse Brel** qui fait honneur à l'iconique chanteur francophone, ou encore **Maestrissimo** qui réinvente la façon de concevoir la musique classique.



Autre rendez-vous phare, le festival **Marionnettissime** revient lui aussi du 22 mars au 12 avril avec de l'art de la marionnette et du théâtre d'ombre pour tous les enfants.

Une nouvelle saison culturelle riche, avec toujours une politique tarifaire très abordable (de 4 à 15€).

BILLETTERIE
AU CENTRE BRASSENS OU EN LIGNE
www.centreculturelbrassens.fr
Tél. : 03 21 10 04 90
Mail : espacebrassens@orange.fr



LECTURE PUBLIQUE DANS LES ÉCOLES

Belle découverte pour les élèves de quatre écoles maternelles et primaires. Dans le cadre de la Lecture publique, à trois reprises, cinq artistes sont venus présenter leur travail.

Brigitte LUCIANI, Frédéric MAUPOMÉ, Mathias FRIMAN, Laure VAN DER HARGHEN et Martine PERRIN ont accompagné les enfants à travers des ateliers d'écriture ou d'illustration.

Un dispositif, fruit d'un partenariat entre la C.A.B. et les communes de l'agglomération, qui a permis de leur donner le goût de la lecture.

ENVIRONNEMENT



DE LA COULEUR DANS LA VILLE

Comme chaque année à l'approche de l'été, le service environnement refleurit la ville puis entretient les espaces verts. Son travail en quelques chiffres.

100

variétés de plantes

en privilégiant les géraniums, qui résistent mieux et ont besoin de moins d'eau

40 236

fleurs

18 360 semis sont plantés dans nos serres, dans des pots biodégradables



10 750

m² d'arbustes

sans les forêts et petits projets

1 350

mètres de haies

à tailler sur la commune



Christian HANQUIEZ (à droite) a pris sa retraite. C'est désormais Stéphane NAVET (à gauche) à la tête du service environnement.



Matthias PASCHAL

Adjoint chargé de la transition écologique et du développement durable



FORêt MIYAWAKI : ÇA POUSSE !

Ça y est, la forêt Miyawaki a un an (depuis le 24 mars) ! Un an que cette première forêt urbaine de l'agglomération pousse.

Aujourd'hui, c'est nous qui en prenons soin. Nous devrons encore nous montrer attentifs à ses besoins pendant les deux prochaines années. Demain, ce sera l'inverse. Nous pourrons commencer à profiter des services qu'elle nous rendra :

- La température par temps de canicule sera abaissée d'environ 1°C à proximité de la forêt
- Les arbres atténueront la force du vent
- Ils filtreront les particules fines
- Ils absorberont le bruit
- Ils offriront un habitat à la biodiversité locale
- Ils fixeront du carbone et contribueront à la lutte contre le réchauffement climatique.



TRAVAUX & SÉCURITÉ



LES ÉCOLES EN PLEIN TRAVAUX TOUT L'ÉTÉ

Depuis le début des vacances scolaires, ça bouge dans les écoles ! La pause estivale est l'occasion d'entreprendre des travaux. Une belle métamorphose pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions pour la rentrée de septembre.



À Ostrohove, l'école Jean Rostand va bénéficier d'un nouvel éclairage LED dans les couloirs.

Les travaux permettront d'ajouter un nouveau sanitaire directement dans l'école.

Aussi, un parking à destination des enseignants et des partenaires est en cours de réalisation.



À l'école Jacques Brel, pose d'un nouveau revêtement dans les classes, le dortoir et les couloirs.

Patrick DELPORTE

Adjoint chargé de l'urbanisme et des travaux

Maxence DECAIX

Adjoint chargé de la sécurité et des télécommunications

LES SERVICES TECHNIQUES ET L'URBANISME ACCESSIBLES À TOUS



Après le réaménagement de l'accueil et de l'État Civil, le pôle aménagement et développement, composé du service technique et du service urbanisme, a déménagé au

premier étage de la Mairie depuis la fin mars. Ces services sont dorénavant accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à l'ascenseur situé au rez-de-chaussée.

DU NOUVEAU MOBILIER URBAIN À OSTROHOVE

Il y a aussi du changement à Ostrohove... mais cette fois-ci côté mobilier urbain.

Depuis quelques semaines, des bancs et tables de pique-nique ont fait leur apparition au cœur de la résidence Maréchal Leclerc.



AGENDA

AOÛT

JEUDI 4

REPAS DANSANT FRITES-MOULES

par l'O.F.3.

Auberge du Goulet

Tél. : 03 21 31 80 55

DU SAMEDI 13 AU MARDI 30

TOURNOI OPEN

du T.C.S.M.

Stade ou salle Roger Salengro.

Tél. : 06 68 94 31 36

DIMANCHE 14

CONCERT DU 14 AOÛT

Centre Brassens

à 21h

Gratuit, places limitées

Suivi d'un spectacle

pyrotechnique

Tél. : 03 21 32 84 77



SEPTEMBRE



SAMEDI 3

FÊTE TON ASSO

Stade R. Belleigueulle
de 14h à 17h

Animations pour
toute la famille

Gratuit

Tél. : 03 21 32 84 77

DIMANCHE 4

RANDONNÉE MOTO

par l'association Un enfant dans le ciel

Place Aristide Briand

à partir de 9h



SAMEDI 10

FÊTE FORAINE

D'OUVERTURE DE SAISON

sur le parvis du Centre Brassens
de 14h à 18h

Gratuit pour toute la famille

Tél. : 03 21 10 04 90

SAMEDI 17

**CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION
DE SAINT-MARTIN**

Place Jean Moulin à 10h30

Tél. : 03 21 32 84 77

DIMANCHE 18

RANDONNÉE AUTOMNALE

par le Cyclo Club Léo Lagrange

Foyer Dumortier

Tél. : 06 78 34 70 16



VENDREDI 30

LES FRÈRES COLLE

Musique et humour - Tout public

Centre Brassens à 19h

Gratuit

Tél. : 03 21 10 04 90

OCTOBRE

DIMANCHE 2

RANDONNÉE D'AUTOMNE « LA MER »

par les R.A.S.M. Cyclotourisme et la
Fédération Française de Cyclotourisme

Foyer Dumortier de 7h à 14h

Tél. : 06 81 10 68 45



SAMEDI 8

LES VICE VERSA

Humour - Tout public
Centre Brassens
à 20h30

Tarif : 6 €

Tél. : 03 21 10 04 90

SAMEDI 22

CONCOURS DE BELOTE

par l'association Ech'Ostrohoove
Salle polyvalente G. Brassens
de 20h à minuit

VENDREDI 28
SOIRÉE FAMILIALE

de la Maison de Quartier d'Ostrohoove
Salle polyvalente G. Brassens
de 14h à 23h
Tél. : 03 21 31 09 04



VENDREDI 28
SOIRÉE OCTOBRE ROSE
Tél. : 03 21 32 84 77

NOVEMBRE



SAMEDI 5

ALEX VIZOREK

Humour - Tout public
Centre Brassens à 20h30

Tarif : 10 €

Tél. : 03 21 10 04 90



MERCREDI 9

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES

Théâtre d'ombres - Dès 7 ans
Centre Brassens à 15h

Tarif : 4 €

Tél. : 03 21 10 04 90

VENDREDI 11**LOTO QUINE**

du Drumband Saint-Martinois
Salle de sport André Condette
Tél. : 06 61 07 74 74

VENDREDI 11**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
DU 11 NOVEMBRE 1918**

Monument aux morts d'Ostrohove à 9h30
Cimetière militaire de Meerut à 10h
RDV à la mairie à 10h30 pour le défilé
Tél. : 03 21 32 84 77

DIMANCHE 13**LOTO QUINE**

de Dark-Angel
Salle polyvalente G. Brassens
Tél. : 06 66 86 05 08

**VENDREDI 18****VIKTOR VINCENT**

Magie et illusion - Tout public
Centre Brassens à 20h30
Tarif : 10 €
Tél. : 03 21 10 04 90

VENDREDI 18**SOIRÉE BEAUJOLAIS**

par l'Amicale Saint-Martin Athlétisme
Espace Emile Ducrocq
Tél. : 06 87 03 75 29

VENDREDI 25 ET SAMEDI 26**PORTES OUVERTES DE L.O.F.3.**

Foyer Germaine Dumortier
Tél. : 03 21 31 80 55

**SAMEDI 26
HÉLÈNE SEGARA**

Concert
Tout public
Centre Brassens
à 20h30
Tarif : 15 €
Tél. : 03 21 10 04 90

DÉCEMBRE**VENDREDI 2****TÉLÉTHON**

Tél. : 03 21 32 84 77

**DIMANCHE 4****MESSE DE LA SAINTE CÉCILE**

par Le Réveil Musical
En l'église de Saint-Martin
Tél. : 06 75 18 51 45

LUNDI 5**LOTO QUINE**

A.P.E.L. Saint-Charles
Salle de sport André Condette
Tél. : 06 36 21 16 33

MERCREDI 7**ANIMATION SAINT-NICOLAS**

par les Maisons de Quartier Centre,
Ostrohove et Marlborough
Salle polyvalente G. Brassens
de 10h à 16h30
Tél. : 03 21 31 09 04

MERCREDI 7**AU NORD DU NORD**

Spectacle immersif - Dès 5 ans
Centre Brassens à 17h
Tél. : 03 21 10 04 90

DU VENDREDI 9 AU DIMANCHE 11**MARCHÉ DE NOËL**

Salle de sport André
Condette et square
Nacry
Tél. : 03 21 32 84 77

**MERCREDI 14****REMISE DES PRIX DES GUÉNELS**

Tél. : 03 21 32 84 77

MERCREDI 14**LE JARDIN DES MANUFACTRICES**

Théâtre et illustration - Dès 5 ans
Centre Brassens à 15h
Tarif : 4 €
Tél. : 03 21 10 04 90

DIMANCHE 18**COMPÉTITION « PLATEAU BALLE
ROUGE »**

du T.C.S.M.
Salle de sport Roger Salengro
Tél. : 06 68 94 31 36

BRADERIES**SAMEDI 13 AOÛT****Ech'Ostrohove**

Résidence Maréchal Leclerc
Tél. : 06 87 00 46 14

DIMANCHE 14 AOÛT**Olympique saint-martinois**

Route de Desvres
Tél. : 06 33 97 57 63

DIMANCHE 28 AOÛT**Saint-Martin Rando**

Rue de la Troquette
Tél. : 06 31 61 69 00

DIMANCHE 28 AOÛT**B.C.S.M.**

Rue au Bois
Tél. : 06 11 28 36 66

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE**Maison de Quartier Ostrohove**

Résidence Maréchal Leclerc
Tél. : 03 21 31 09 04

DIMANCHE 16 OCTOBRE**Calypso**

Salle André Condette
Tél. : 06 33 67 52 68

VENDREDI 11 NOVEMBRE**Amicale laïque d'Ostrohove**

section basket
Salle Louis Névians
Tél. : 06 59 95 35 51

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**Maison de Quartier Centre**

Salle André Condette
Tél. : 03 91 90 09 10

Les dates et lieux des manifestations sont fixés sous réserve de modifications.
Consulter l'agenda du site de la ville pour plus d'informations : www.saintmartinboulogne.fr

VIE ÉCONOMIQUE



LUMIN'ESPRIT

Services : Vidéos YouTube portées sur la motivation et l'inspiration. Livres sur le développement personnel, la créativité et le leadership.

Informations :

Chaîne YouTube : Lumin'Esprit
Livres : « 500 citations d'esprits riches », « Discours de mentors », « Planificateur Lumin'Esprit ».

Peggy DIVOIRE
Conseillère municipale déléguée à l'emploi,
aux entreprises et aux commerçants

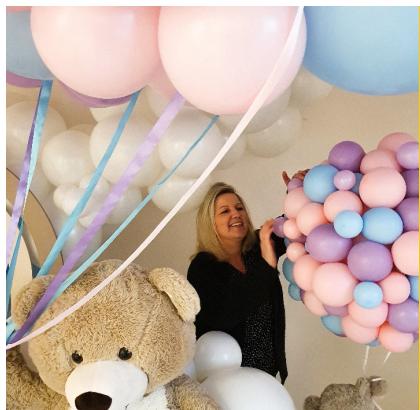


NESTENN IMMOBILIER

Services : Hugues PÉRIMONY vous accompagne, pour l'heure depuis son domicile, pour la vente, l'achat, la location ou encore la gestion de biens immobiliers.

Informations :

Mail : h.perimony@nestenn.com
Tél. : 07 67 59 67 59
Facebook : Hugues Périmony Nestenn



JULINE EVENT

Services : Décorations autour du concept du ballon organique. Créations originales pour des mariages, baptêmes... mais également des vitrines et espaces commerciaux.

Informations :

Mail : contact@juline-event.fr
Tél. : 07 70 90 99 03
Facebook : Juline event



ILY'S HOUSE

Où : 114 rue du Mont d'Ostrohove

Services : Concept store avec des pièces de décoration uniques, principalement des luminaires.

Informations :

Les lundis, vendredis et samedis et chaque 3^e dimanche du mois de 15h à 19h. Tél. : 07 67 37 77 19



MY CONCEPT MY STORE

Services : Vente en ligne de décoration, articles bébé-enfant, accessoires, plantes... Des objets qui se veulent dans l'air du temps avec une ambiance simple et ethnique.

Informations :

Tél. : 06 12 85 08 22
Site : www.myconceptmystore.com
Facebook : My Concept My Store



ROYAL MARKET

Où : 1 rue Charles Gide

Services : Vente de surgelés, boissons, biscuits et confiseries en vente au détail ou en pack.

Informations :

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h, sauf le dimanche de 15h à 19h.
Facebook : Royal Market BSM

Vous avez créé ou repris un commerce dans la ville ?
Contactez-nous : alexandre.tristram@ville-stmartinboulogne.fr

AFFAIRES SCOLAIRES



C'EST PARTI POUR LA VÉGÉTALISATION DE LA COUR FERRY/NACRY

Les travaux sont lancés ! Depuis la fin du mois de juillet, ça s'active dans la cour de l'école Ferry/Nacry (ici en photo avant le début du chantier) pour lui donner un nouveau visage.

Les grandes vacances sont la première phase du projet

avec au programme travaux de terrassement, d'assainissement et installation de jeux pour enfants.

Viendra ensuite le temps de la pose du mobilier et de la plantation des arbres, qui se feront respectivement à la Toussaint et à Noël.

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

C'est le moment qui marque la fin de l'année scolaire.

Mardi 21 juin, les élèves de CM2 des écoles Ferry-Nacry et Rostand ont reçu des mains de Raphaël JULES, Maire, d'Hélène BERNAERT, Adjointe à l'enseignement, et de plusieurs élus le traditionnel dictionnaire pour le passage au collège.

Les écoliers sont également repartis avec un quiz et des livres d'apprentissage.



Hélène BERNAERT

Adjointe chargée de l'enseignement et de la petite enfance

DES TÊTES D'ANIMAUX À ANNE FRANK

Un cochon, un chaton... Depuis la fin du mois de mars, des animaux ont fait leur apparition sur la devanture de l'école Anne Frank !

En refaisant les peintures de l'établissement scolaire, après celles de la Maison de Quartier de Marlborough, les employés municipaux ont glissé ces petites bêtes dans les triangles situés au-dessus des portes. De quoi décrocher des sourires au moment d'aller en classe !



LES AIDES ÉTUDIANTES

La municipalité aide financièrement les étudiants saint-martinois dans leur scolarité avec plusieurs aides (cumulables).

L'AIDE AUX LYCÉENS :

Tous les lycéens scolarisés au lycée Giraux Sannier ou dans un lycée public hors de Boulogne-sur-Mer peuvent y prétendre. L'allocation, de 55 €, est versée en une seule fois.

L'AIDE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Le dossier est à retirer dès la rentrée de septembre au service des Affaires scolaires. L'allocation est calculée en fonction d'un barème et versée une seule fois. Si vous

dépassez le quotient familial, une aide minimale de 100 € vous sera attribuée.

LE REVENU MINIMUM ÉTUDIANT :

Le Revenu Minimum Étudiant (R.M.E.) est une aide délivrée par le C.C.A.S. aux étudiants post bac. Calculée en fonction d'un barème et versée au trimestre, elle est comprise entre 20 et 90 €. Les dossiers sont à venir récupérer au C.C.A.S., qui précisera les documents à fournir.

Toutes les informations

sont à retrouver sur
www.saintmartinboulogne.fr
dans la rubrique Affaires scolaires.

NOS MAISONS DE QUARTIER



ZOOM SUR LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

Une assistante maternelle (ou assistant maternel) agréée est une personne qui accueille à son domicile contre rémunération des jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans, dont les parents ont besoin d'un accueil régulier ou occasionnel.

QUI PEUT DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE ?

Toute personne ayant obtenu l'agrément du Département. Cette activité ne requiert **pas de diplôme particulier**. Toutefois, le **candidat doit respecter certains critères** suivant un référentiel national. L'assistant maternel doit assurer la prise en charge, l'éveil, l'épanouissement et le bien-être des jeunes enfants accueillis. Il doit répondre à des conditions d'accueil, de santé, de sécurité, offrir des conditions de logement adaptées et souscrire une assurance en responsabilité civile professionnelle. **Cette activité reconnue par un nouveau statut offre** aux personnes qui l'exercent : une formation obligatoire de 120 heures, une rémunération (mensualisation) ouvrant droit à une couverture sociale et à la retraite, des indemnités de congés payés, un soutien par des professionnels du secteur.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter la Maison Départementale Solidarité au 03 21 99 15 40 ou Coralie LIENARD du Relais Petite Enfance au 06 12 91 31 94 / relaispetiteenfance@centresocialeclate.com

Julietta PINTE

Conseillère municipale déléguée au C.M.J.
et aux relations avec le C.S.E, Présidente du Centre Social Éclaté

UN MÉTIER EN TENSION

Le métier d'assistante maternelle constitue **le premier mode d'accueil** en France. Dans le pays comme à Saint-Martin-Boulogne, nous constatons de réelles tensions de recrutement pour le secteur de l'emploi à domicile, notamment dues à une pyramide des âges avancée des salariés.

L'AGRÉMENT

L'agrément est l'autorisation administrative obligatoire qui permet d'accueillir à son domicile des enfants. L'agrément précise leur âge, leur nombre et les horaires d'accueil. La décision d'agrément est **délivrée par le Président du Conseil Départemental** après évaluation par la Protection Maternelle et Infantile.

L'agrément est **valable cinq ans renouvelables**.

Il est attribué pour un maximum de quatre enfants, avec des possibilités dérogatoires.

UN MÉTIER D'AVENIR

Devenir assistante maternelle, c'est s'engager dans **un métier d'avenir en contact direct avec les enfants et leurs parents**. Il répond aux aspirations d'hommes et de femmes souhaitant développer leurs compétences dans la prise en charge et l'éducation des jeunes enfants.

Cette profession connaît aujourd'hui **des évolutions récentes et importantes** : nouveau statut, nouveau cadre juridique, nouvelle formation obligatoire, revenus revalorisés. L'assistante maternelle peut, avec l'accord des parents, participer à des activités ludiques initiées par notre Relais Petite Enfance. Les assistantes maternelles peuvent également se regrouper et exercer en dehors de leur propre domicile familial dans des Maisons d'Assistantes Maternelles.

UN MODE D'ACCUEIL RECHERCHÉ

Confier un enfant à une assistante maternelle permet aux **parents de mieux assumer leurs obligations professionnelles** (contraintes horaires notamment) **tout en respectant les rythmes de l'enfant** dans un cadre familial.

Les parents peuvent **bénéficier d'une aide financière** de la part de la Caisse d'Allocations Familiales **et aussi d'une réduction d'impôt sur le revenu**.



VIVONS RETRAITE, UN PROGRAMME POUR LES JEUNES ET FUTURS RETRAITÉS

Le passage à la retraite est une étape importante dans la vie de chacun. Conscient du besoin d'accompagnement personnalisé lié à cette transition, le Centre Social Éclaté développe l'offre « Vivons Retraite » en partenariat avec la CARSAT Hauts-de-France.

Le parcours Vivons Retraite est une solution unique pour vous apporter les réponses visant à préparer votre retraite dans les meilleures conditions et à vous sensibiliser aux questions en matière de prévention liée à l'avancée en âge.

**Une prochaine session « Vivons Retraite »
est organisée du 12 au 23 septembre 2022.**

Inscriptions : Maison de Quartier Ostrohove : 03 21 31 09 04

Carsat Retraite & Santé au travail
Hauts - de - France



UN DIMANCHE À HONFLEUR

Vos maisons de quartier organisent une sortie le 28 août à Honfleur (visite libre de la ville). Participation : 10€ par adulte et 6€ par enfant / adhésion familiale de 3€ obligatoire. **Renseignements et inscriptions** : contactez votre maison de quartier.

« ROSÉLIA / LES REFLETS », UN LIVRE ÉCRIT ET ILLUSTRÉ PAR LES ENFANTS

Les enfants fréquentant les ateliers d'accompagnement à la scolarité de la Maison de Quartier Centre ont écrit et illustré un livre « Rosélia / Les Reflets ». C'est un livre audio qui raconte deux histoires : celle de Rosélia, gentille sorcière, et celle d'Enzo, petit garçon qui voyage dans le temps. Ce projet a par ailleurs remporté le premier prix du concours de l'association Opalivres.

Un grand bravo aux enfants et à l'équipe qui les a accompagnés dans cette belle réalisation !



À Saint-Martin, chaque maison de quartier organise grâce au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, de l'Etat et de la Ville des ateliers d'accompagnement à la scolarité les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir afin d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir.

**MAISON DE QUARTIER CENTRE
(square Isabelle Nacry)**
Tél. : 03 91 90 09 10

**MAISON DE QUARTIER MARLBOROUGH
(rue Anne Frank)**
Tél. : 03 21 31 11 13

**MAISON DE QUARTIER OSTROHOVE
(place de l'Orme)**
Tél. : 03 21 31 09 04

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Julietta PINTE
Conseillère municipale déléguée au C.M.J.
et aux relations avec le C.S.E, Présidente du Centre Social Éclaté



1

COLIS DES AÎNÉS

C'était le tout premier temps fort, juste avant le passage à 2022. Les jeunes élus ont participé à la distribution des colis des aînés de la commune. Une belle action qui sera à nouveau à l'agenda au mois de décembre.



2

SÉANCE PLÉNIÈRE

Janvier signait officiellement l'élection de nos jeunes élus. Ils ont également partagé une journée d'intégration afin de se connaître, d'accueillir les nouveaux élus et de définir ensemble les ambitions.

JOURNÉE DES LYCÉENS

Environnement et sport : voilà les deux actions qui ont rythmé la journée du 5 mai pour 120 élèves des lycées Saint-Joseph et Giraux Sannier. Après le ramassage des déchets, les jeunes ont profité d'une après-midi sportive.



5

REPRISE DU MARCHÉ D'OSTROHOVE

Les jeunes ont participé à la réussite de la reprise du marché d'Ostrobove. Le 16 avril, Pâques oblige, ils ont organisé une chasse à l'oeuf et tenu plusieurs stands d'animations.



4



3

JOURNÉE OLYMPIQUE

Nos jeunes élus ont à cœur de proposer du sport... et d'en faire ! Fin janvier, ils ont monté une équipe pour la Journée olympique et paralympique. Un bel exercice pour créer une cohésion de groupe.

UNE QUESTION AUX COMMISSIONS

Dans chaque magazine municipal, nous revenons sur le travail de nos jeunes élus.
Nous leur donnons ici la parole pour qu'ils vous parlent eux-mêmes de leur engagement.

Sur quels projets travaillez-vous en ce moment au sein de votre commission ?



YAËLLE

Main dans la main

« Notre commission porte sur la solidarité. Nous avons déjà mené des actions pour les personnes âgées, en leur rendant visite dans les maisons de retraite par exemple. Nous continuerons à garder le lien avec elles avec des goûters, des jeux... Le temps fort sera surtout à la fin de l'année avec la distribution de colis de Noël aux aînés. Nous organiserons aussi une collecte de jouets pour les enfants. »



INÈS

On est tous égaux

« Nous n'avons pas encore de projet bien défini, la réflexion se poursuit. Nous avons lancé cette nouvelle commission pour parler de l'égalité homme/femme, car c'est important. On ne peut pas tout changer, mais nous pouvons agir à notre échelle. Nous aimerais toucher un maximum de personnes à Saint-Martin-Boulogne. Nous réfléchissons à mettre en place plusieurs actions de sensibilisation. »



LUCAS

Préservons notre biodiversité

« Plusieurs actions continuent, comme celles anti-crottes et anti-mégots, mais nous voyons encore beaucoup de déchets dans les rues de la ville. Nous allons donc poursuivre cette prévention. Le plus tôt possible, nous aimerais tenir un stand sur des manifestations portées sur l'environnement. Nous réorganiserons aussi des collectes de déchets, notamment une qui sera ouverte à tout public. »



CAMILLE

Musclons notre cerveau

« Nous avons plusieurs idées pour muscler notre cerveau ! Dans notre commission, nous nous penchons sur le sport et la culture. Pour le premier, nous aimerais beaucoup lancer une journée sport pour tous les enfants, pour que tous puissent pratiquer une activité. Pour le second, nous sommes en train de monter une exposition Saint-Martin avant/après pour montrer comment la ville a changé au fil des années. »



DES FÊTES ANCIENNES À LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Les fêtes populaires ont toujours existé, à Saint-Martin comme ailleurs : au Moyen-Âge, les jeunes allaient déjà danser à la Cluse, et, au XIX^e siècle, les gains de la guinguette d'Ostrohove servaient à aider les plus démunis.

Dans les années 1930 à Saint-Martin, il y avait la ducasse (fête religieuse), ornée la veille d'une retraite aux flambeaux, le raccroc de cette ducasse organisé par les commerçants de la ville, et le carnaval d'été que gérait la mairie.

En 1936, l'Éveil (plus ancienne association de Saint-Martin) proposa un corso fleuri mené par une reine des sports et ses dauphines. L'année suivante, l'événement, devenu Fête de la

gymnastique, réunit toutes les sociétés de bonne volonté. On pouvait manger pour 12 F du potage, saumon sauce câpre, gigot ou rôti, fromage et tarte, bière à discrédition, une bouteille de vin pour quatre, café cognac. Les chars étaient variés : jardiniers d'Ostrohove, volière japonaise, chaperon rouge, huîtres et plaideurs, et même un char de la paix... espoir vain puisque la guerre se profilait...

Suite à la réclamation des habitants de Pont-Pitendal, **on décida de décentraliser les fêtes dans les quartiers.**

Le 14 juillet 1939, la municipalité distribua encore dans les rues des brioches et du chocolat, pour le 150^e anniversaire de la Révolution

française. Puis **la guerre éclata et la « commission des fêtes » devint « commission des victimes »**. Une fois la paix signée, la nouvelle « commission sports et fêtes » essaya d'égayer la population par plusieurs bals populaires dont le « raccroc de la ducasse du centre » autour du 20 juin. Nouveauté : une assurance souscrite au père de J. JARRETT couvrait l'événement !

Trente-cinq ans après, le Ministre Jack LANG lança la première Fête de la Musique, en 1982. Saint-Martin fit la sourde oreille : à quoi bon, le raccroc de la ducasse était très bien... L'année suivante, suite au rappel envoyé par la Préfecture, le Réveil Musical se lança dans une grande rencontre à laquelle

participait une quarantaine de sociétés, et, en 1984, la ville organisa sa première Fête de la Musique : remise de prix aux jeunes musiciens et concert de la chorale Voix Amies. La Fête de la Musique était lancée.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

ANNEE 1982

Je soussigné GRANDIOU Denis Chef d'Orchestre du groupe CRISTAL domicilié à LE PÖRTEL (62480) 25 rue G. Honoré, m'engage à assurer pour le compte de la Ville de Saint-Martin-Boulogne les bals publics suivant

Dimanche 2 Mai 1982	Ducasse de Wicardenne
Dimanche 9 Mai 1982	Raccroc de Wicardenne
Dimanche 20 juin 1982	Ducasse du centre
Lundi 21 juin 1982	Raccroc ducasse du centre
Dimanche 27 juin 1982	Raccroc de laducasse du centre
Dimanche 4 juillet 1982	Ducasse d'Ostrohove
Lundi 5 Juillet 1982	Raccroc de la ducasse d'Ostrohove
Dimanche 11 juillet 1982	Ducasse du Mont-Lambert
Lundi 12 juillet 1982	Raccroc de la ducasse du Mont-Lambert
Mercredi 14 juillet 1982	FETE NATIONALE

Contrat d'engagement pour les fêtes en 1982.

Je lève mon verre, Messieurs, et je prends l'engagement de le faire à distance, à votre belle Société, à votre Président toujours si jeune et si dévoué à la Musique et à l'époque, j'espère proche, où nos jeunes gens, lors d'un service devenu civique, apprendront le maniement des cuivres et des bois à la place de celui des pistolets et des mitrailleuses, à l'époque où la Musique pourra régner en maîtresse dans les esprits

Extrait du discours de J. DUMORTIER vers 1955.

LES SALLES DES FÊTES DE SAINT-MARTIN

Autrefois, Saint-Martin ne disposait pas de salle pour les festivités, hormis en la mairie. En 1895, une association d'anciens élèves de l'école des garçons s'était formée. Elle avait pris le nom d'**Union Fraternelle**. Parmi ses nombreuses activités, elle comptait en 1936 une Société de cornistes de chasse, qui jouaient de la musique militaire.

Cette association acheta en 1933 un terrain rue de la Colonne et y édifa un bâtiment qui fut détruit pendant la guerre, puis reconstruit en 1946. **En 1952, on l'équipa d'un plancher de bal : la salle de la Fraternelle était prêtée de temps en temps**, mais son entretien coûtait cher et le balayeur était bénévole ! Parallèlement, la mairie utilisait un baraquement à l'angle des rues de la Colonne et Jean Jaurès : le Petit Bleu.

En 1979, on décida d'ériger un foyer de personnes âgées et salle de musique, qui **prit le nom de Germaine Dumortier** (directrice d'école, résistante pendant la guerre et épouse du Maire de Saint-Martin) deux ans plus tard.

Quant à la Fraternelle, représentée par son président Fernand DECOUDU, elle offrit en 1984 à la commune sa salle assez vétuste qui fut réparée. **La Fraternelle, devenue Tir Opale 62 en 2008, s'y exerce toujours**, de même que le Drumband et des associations sportives.

Pendant ce temps, **en 1985, naquit un projet de salle polyvalente à Ostrohove : un an plus tard, ce grand espace prit le nom de Georges Brassens**.

Quant au Mont-Lambert, la désaffection de l'école permit d'en faire un foyer festif qui sert surtout aux fêtes familiales : désormais, Saint-Martin dispose de tous les équipements nécessaires aux réjouissances !

ET LA MUSIQUE À SAINT-MARTIN ?



Fête de la Musique en 1993.



Distribution de prix lors de la Fête de la Musique.

La musique saint-martinoise fut longtemps l'affaire de la famille LENGAGNE. Le premier, Adolphe, cordonnier, Conseiller municipal en 1904, avait une magnifique voix de baryton. Le fils, Albert, qui chantait aussi bien qu'il jouait du piston solo, forma un chœur pour la distraction de ses camarades prisonniers pendant la Première Guerre mondiale. Titulaire de nombreuses décorations, il fut également Conseiller municipal et fonda une société de musique en 1927, qui s'engageait à suivre gratuitement les commémorations communales. Hélas, l'année suivante, des musiciens manquaient déjà au 14 juillet : ils avaient préféré aller jouer à Hesdin-l'Abbé où ils étaient rémunérés... En 1929, l'association prit le nom de Réveil Musical et réforma ses statuts.

Les musiciens de la ville étaient formés « sur le tas ». Dès 1921, un professeur de basson de Boulogne, Antoine MATHIEU, proposa des cours de solfège mais il fallut dix ans pour qu'ils fussent mis en place avec le soutien de Guillaume HURET d'Ostrohove. Les cours avaient lieu dans la salle du conseil municipal de la nouvelle mairie et on pensa à en dispenser également à Ostrohove. Pendant ce temps, le Réveil Musical suivait vaillamment toutes les manifestations.

En 1958, Albert LENGAGNE décéda. Son fils Eugène lui succéda jusqu'à son décès en 1979, puis son deuxième fils Michel que les plus âgés d'entre nous ont bien connu : un homme passionné, bourru, très patient avec les enfants.

Parallèlement, l'école de musique municipale fut tenue pendant bon nombre d'années par un pédagogue nommé Camille HAUTECŒUR, qui avait mis au point une méthode de solfège fondée sur le plaisir d'apprendre, aussi bonne que le solfège traditionnel qui décourageait les élèves ! Cet éminent professeur d'École Normale, qui fonda la chorale Voix Amies en 1962, a donné son nom à l'antenne saint-martinoise du Conservatoire de musique, place Jean Moulin.

Après la disparition de Michel LENGAGNE en 2001, le Réveil Musical passa aux mains de Jean-Pierre MARCQ, saxophoniste et accordéoniste de talent. Au décès de celui-ci, c'est François LACKI, multi instrumentiste, qui prit les rênes de l'association et la baguette de chef... et qui les tient encore. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le Réveil Musical accueille les musiciens amateurs et confirmés tous les lundis de 20h à 21h45 au Foyer Dumortier, rue de la Colonne, dans la simplicité et la bonne humeur. Qu'on se le dise !

JEUNESSE ET SPORT

Ludovic LATRY

Adjoint chargé du sport, de la jeunesse et des associations



F-DAY RUN

Un beau succès pour la 2^e édition !

Dimanche 13 mars signait la 2^e édition de la F-DAY RUN au stade Roland Bellegueulle.

Cette manifestation sportive, organisée dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, a réuni plus de 170 coureuses/

marcheuses. Trois courses étaient également proposées pour les enfants.

Bravo aux services de la mairie, au Conseil Municipal des Jeunes, à Opale Secourisme et à tous les partenaires d'avoir œuvré au succès de cette édition 2022 !



CONVENTION 1000 DOJOS

Saint-Martin-Boulogne fera partie des nouveaux dojos pour 2024 !

Par le projet 1000 dojos, France Judo prévoit pour dans deux ans la création de 1 000 nouveaux dojos. Des structures solidaires pour pratiquer la discipline et celles associées.

Dans ce cadre, la salle d'activités du Centre Culturel Georges Brassens sera prochainement réhabilitée.

Le 31 mai dernier, le Maire Raphaël JULES, Ludovic LATRY, Adjoint chargé du sport, et plusieurs élus ont reçu Gérard GUILBAUT, le Président de la Ligue des Hauts-de-France de Judo, Marc DURIEZ, le Président du Comité Départemental de Judo du Pas-de-Calais, Romain DURIEZ, chargé de mission France Judo, et Patrice ALLORGE, Président du club de judo de Saint-Martin-Boulogne, pour signer la convention.

Celle-ci est la première ainsi validée dans le département du Pas-de-Calais.

TRIBUNES



MAJORITÉ MUNICIPALE « ENGAGEONS SAINT-MARTIN VERS DEMAIN »

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,

Deux années à vos côtés !

La majorité municipale, réunie autour du Maire, travaille pour tous les Saint-Martinois depuis maintenant deux ans. Nous avons engagé la transformation de notre ville avec la forêt Miyawaki et le jardin zen. Vous avez également pu profiter des très belles manifestations : la grande parade géante à Léon Blum a rencontré un franc succès et le concours Miss Saint-Martin-Boulogne a été une réussite. Notre concert du 13 juillet a réuni plus de 1 500 personnes et l'apéritif républicain du 14 juillet a permis à des centaines de Saint-Martinois de profiter d'un moment de convivialité.

D'autres projets tant attendus arrivent !

Soutenus par les autres collectivités (État, Région et Département), notre gestion budgétaire est saluée par les instances régionales et les syndicats ont souligné la qualité de nos échanges et de nos mesures.

Nous avançons avec vous, en vous écoutant : nos réunions de quartier rassemblent beaucoup de monde et les élus de la majorité sont à votre écoute.

En votant contre tout ce qui fait avancer notre ville (logement, culture ou subventions), le groupe de M^{me} Lebon montre son vrai visage : celui de l'opposition sans raison. Absente des commissions, l'opposition défend ses intérêts personnels. Nous, nous vous défendons VOUS.

Les élus de votre majorité municipale.

MINORITÉ

« POURSUIVONS ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE SAINT-MARTIN »

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,

Depuis deux ans à la tête de la Mairie, on peut d'ores et déjà tirer les grandes lignes de la gestion calamiteuse de la Ville par Monsieur Jules. Pour exemple, le projet de déplacement du monument aux morts, le plan de circulation en centre-ville ou encore la mise en sens unique de la rue Charles Gide. Des dépenses publiques au profit de particuliers avec un restaurant privé sur la place Delury dont la commune va prendre en charge tous les travaux d'aménagement, pour un coût de plus d'un demi million d'euros. Nous sommes dans une spirale de dépenses incontrôlées avec entre autres le futur centre culturel qui devrait coûter à minima 5 millions d'euros, auquel s'ajoutera un coût de fonctionnement de 500 000 euros par an. Le Maire va emprunter 6 millions pour financer ses dépenses, et malgré des annonces tapageuses, pas de subventions concrètes à l'horizon.

Pour rappel, le budget de la commune s'élève à 15,9 millions d'euros. Cet argent, c'est le nôtre, le vôtre, ce sont les deniers publics ! Ils doivent être utilisés dans l'intérêt de tous les citoyens et pas au profit d'une minorité. Nous reviendrons prochainement sur d'autres dépenses somptuaires ! Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ?

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

Pascale LEBON, Christian DELACOUR, Annie LEPORCQ, Virginie MALAYEUDA, Jean-Claude CONDETTE, Catherine LEDUC, Irenée MIELLOT.
Vos Conseillers Municipaux
Mail : Pascalelebon62280@gmail.com
Facebook : Pascale LEBON – Poursuivons ensemble

MINORITÉ

« AGIR POUR SAINT-MARTIN »

Le récent décès de Christian Baly a ému tous nos colistiers. Nous avons pu témoigner à sa famille de notre compassion dans cette épreuve. Être un élu efficace doit demeurer notre préoccupation.

Juin 2020 : élection ! AGIR pour Saint-Martin, notre liste apolitique, s'est glissée entre les listes des « frères devenus ennemis ».

Je peux donc témoigner que l'échange de co-construction n'est pas au cœur de la pratique d'un Conseil Municipal... souvent chambre d'enregistrement qui n'attend ni amendement ni collaboration... d'autant que les résolutions ont bien souvent été préalablement déjà votées (C.A.B. ou ailleurs) ou sont issues de réglementations incontournables. Ce n'est donc pas souvent « palpitant » !

Le délai de prévenance d'une réunion d'un conseil est légalement de... 3 jours ! Merci à M. le Maire qui nous l'envoie toujours plus d'une semaine auparavant avec les documents afférents bien détaillés. Mais je persiste à penser que c'est un trop court délai pour assurer d'une présence ! Je plaide donc pour des réunions programmées sur plusieurs mois ! Idem pour le travail en commission ! Au demeurant, nombre des résolutions présentées ont du bon sens et je les vote souvent positivement. Pour notre liste, c'est une façon de toujours AGIR pour SAINT-MARTIN !

Nous vous souhaitons un bel été.

R. ALTAZIN.

CONCERT
14 AOÛT 2022
21H - CENTRE BRASSENS
MICHAL GRATUIT
MYRIAM ABEL
YOANN FREEJAY

SPECTACLE PYROTECHNIQUE À L'ISSUE DU CONCERT
+ D'INFOS : 03 21 32 84 77

Entrée libre sous réserve de places disponibles

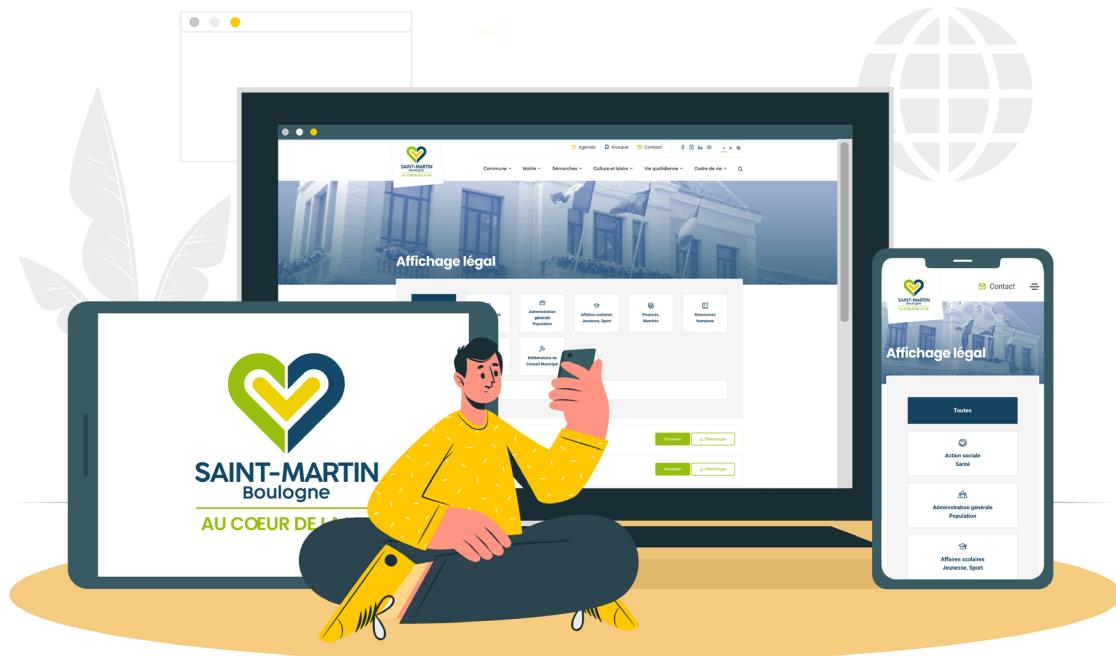
À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET
**L'AFFICHAGE LÉGAL
EST À PORTÉE DE CLIC !**

Autorisation de travaux

Délibérations du Conseil municipal

Occupation du domaine public

Publication des bans...



Démarches, affichage légal, agenda, magazines...
WWW.SAINTMARTINBOULOGNE.FR
et auprès des services concernés sur simple demande.